

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
200^e année
19 septembre 2024
n° 32 / 8053^e
pages 1569 à 1616

Le Recueil Dalloz a 200 ans !

Bicentenaire du Recueil Dalloz

ÉDITORIAL

1569 Le Recueil a 200 ans !, *Alain Lienhard*

CHRONIQUES

1580 200 ans de Recueil, *Pierre-Nicolas Barenot*

1586 Désiré Dalloz et le Recueil, *Thibault de Ravel d'Esclapon*

1590 Le Recueil Dalloz aujourd'hui, *Pascale Deumier*

ENTRETIEN

1616 Retour sur la rubrique « Entretiens » du Recueil, *Bénédicte Fauvarque-Cosson*

POINT DE VUE

1577 Opposabilité des clauses limitatives à l'action en responsabilité délictuelle du tiers : quelle place pour l'opportunité dans l'élaboration de la jurisprudence ?, *Antoine Gouëzel*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1597 **Panorama** : Droit pénal des affaires, *Corinne Mascala*

1607 **Notes** : Opposabilité des clauses limitatives de responsabilité aux tiers : le nœud gordien, *note sous Com. 3 juill. 2024, Dimitri Houtcieff*

1611 La compensation non invoquée et la taxe sur la valeur ajoutée, *note sous CE 11 juin 2024, Lionel Andreu*

Lefebvre Dalloz

DALLOZ

Version numérique incluse*

322432

9 782993 224328

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 0786620357
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO

DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (01 40 64 52 84)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (01 40 64 54 81)

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU (07 86 62 03 57)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUITBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUITIER
src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 064,90 € TTC

Étranger : 1 109 € HT

Prix au numéro : 46 € HT

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPOINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Septembre 2024

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Ptot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Alain Lienhard

Le Recueil a 200 ans !

1569



ACTUALITÉS

1572

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement (réforme de 2021) :
formalisme du nouvel article 2297
du code civil, *TJ Paris, 7 mars 2024*

Compte courant (convention) :

portée de la restitution après annulation,
Com. 11 sept. 2024

Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire (contrat en cours) :
compte courant non clôturé,
Com. 11 sept. 2024

Liquidation judiciaire (insaisissabilité) :
cessation de l'activité professionnelle,
Com. 11 sept. 2024

1574

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Responsabilité civile (fait des choses) :
garde d'un nuage toxique,
Civ. 2^e, 5 sept. 2024

1574

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Conflit de lois (obligation non contractuelle) :
portée du principe d'équité,
CJUE 5 sept. 2024

1574

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Agression sexuelle : conscience de l'absence
de consentement de la victime,
Crim. 11 sept. 2024

Procédure pénale

Action publique (prescription) :
interruption par un acte d'enquête,
Crim. 10 sept. 2024

1575

DROIT PUBLIC

Santé publique

Dossier médical partagé (accès) :
constitutionnalité du régime,
Cons. const. 12 sept. 2024

1575

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Inaptitude du salarié (reclassement) :
obligation de l'employeur,
Soc. 4 sept. 2024

Accident du travail (licenciement) :
cessation d'activité de l'entreprise,
Soc. 11 sept. 2024

Élections professionnelles (accord
préélectoral) : motifs de contestation,
Soc. 11 sept. 2024

Négociation collective : gestion des emplois
et des parcours professionnels,
Soc. 11 sept. 2024

1576

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Voie d'exécution

Alsace-Moselle (adjudication forcée) :
ordre des créanciers, *Civ. 3^e, 5 sept. 2024*



POINT DE VUE

1577

Opposabilité des clauses limitatives à l'action en responsabilité délictuelle du tiers : quelle place pour l'opportunité dans l'élaboration de la jurisprudence ?
par Antoine Gouézel



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

« BICENTENAIRE DU RECUEIL DALLOZ »

1580

200 ans de Recueil
par Pierre-Nicolas Barenot

1586

Désiré Dalloz et le Recueil
par Thibault de Ravel d'Esclapon

1590

Le Recueil Dalloz aujourd'hui
par Pascale Deumier

PANORAMA

1597

Droit pénal des affaires
juin 2023 – juillet 2024
par Corinne Mascala

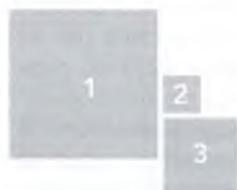
NOTES

1607

Opposabilité des clauses limitatives de responsabilité aux tiers : le nœud gordien, *note sous Com. 3 juill. 2024*
par Dimitri Houtcieff

1611

La compensation non invoquée et la taxe sur la valeur ajoutée, *note sous CE 11 juin 2024*
par Lionel Andreu



ENTRETIEN

1616

Bénédicte Fauvarque-Cosson –
Retour sur la rubrique « Entretiens » du Recueil

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

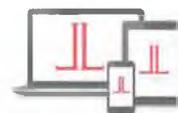
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr